



MANIFESTATIONS DU 15 JUIN, L'UFAP UNSa Justice n'y participera pas

Chers adhérents,
Chers sympathisants,
Chers collègues,

À toutes et à tous,

Depuis le dimanche 9 juin, le contexte politique national s'est complexifié encore un peu plus après la décision de dissolution de l'Assemblée Nationale.

L'UFAP UNSa Justice tient néanmoins à rappeler qu'elle est une organisation syndicale **AUTONOME** et **APOLITIQUE**.

Fidèle à sa charte fondatrice et à ses valeurs, **L'UFAP UNSa Justice** s'oppose à tout amalgame « syndical-politique ». Notre champ d'action est uniquement celui de nos métiers et des conditions d'exercice de nos missions.

L'UFAP UNSa Justice ne participera pas à ces rassemblements et n'appellera pas les personnels pénitentiaires à s'y joindre.

Néanmoins, respectueuse du pluralisme de ses adhérents, si certaines ou certains d'entre vous souhaitent prendre part aux cortèges organisés, cette participation s'effectuera à titre purement personnel.

L'UFAP UNSa Justice reste plus que jamais engagée dans la défense de l'ensemble des personnels pénitentiaires et de leurs intérêts.

L'UFAP UNSa Justice, 100% AUTONOME !

Pour l'UFAP UNSa Justice,
Le secrétaire Général
Emmanuel CHAMBAUD